



**QUESTIONS ET RÉPONSES # 1
QUESTIONS AND ANSWERS**

Dossier No – File No

5P203-14-0105

Projet - Project

Réfection majeure du tronçon 1 de la route 132 du parc national Forillon

**Date limite au plus tard -
Closing Date on or before
Mardi, 27 mai 2014
à 10 heures**

**Date d'émission – Date of issue
15 mai 2014**

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION – THE PURPOSE OF THIS AMENDMENT IS TO GIVE EFFECT TO THE FOLLOWING

Les questions suivantes ont été posées par un/des entrepreneurs lors de l'appel conférence qui a eu lieu le lundi 12 mai 2014.

Voir document ci-joint

Par la présente nous reconnaissons avoir reçu les Q & R et nous attestons avoir modifié notre soumission en conséquence.

We hereby acknowledge receipt of the Q & R and confirm that provisions therefore have been made in our tender.

Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur/courriel avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 418-648-5392

If your submission has already been sent, please sign and send this amendment by fax / email with any revisions made to your bid price, at our office before the deadline. Fax: 418-648-5392.

Signé - Signed	Titre - Title	Date
Société - Company		

QUESTIONS ET RÉPONSES # 1

LES QUESTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ POSÉES PAR UN/DES ENTREPRENEUR(S). POUR VOTRE INFORMATION, VOICI LES QUESTIONS ET RÉPONSES :

Q #1) À la section 32 11 00 du devis, à l'item 3.5.6.1.1, vous dites clairement que l'entrepreneur devra mettre en place du MG-112 composé de pierres concassées provenant d'une carrière. Cependant, à la section 31 23 11, items 1.18.1, 2.2.4 et 2.5.1, vous dites que les matériaux granulaires "Classe A" sont des sols naturels tels que sable, gravier ou pierre. Pouvez-vous clarifier ?

R #1) *À la section 32 11 00, item 3.5.6.1.1, vous remarquerez que cette exigence (c'est-à-dire que le MG-112 soit composé de pierres concassées provenant d'une carrière) s'applique aux matériaux de fondation de la route seulement.*

Q #2) Est-ce possible de nous donner plus d'information sur les câbles enfouis d'Hydro-Québec? Est-ce que ceux-ci sont dans un massif et de quelle intensité sont-ils? Quand est-ce qu'Hydro-Québec prévoit procéder aux travaux de construction d'une ligne aérienne?

R #2) *Selon les informations reçues d'Hydro-Québec, le conduit longeant la route 132 serait dans un massif de béton de 9 pouces par 9 pouces (229 mm x 229 mm). Pour la portion sur la route de la tour, le conduit serait directement enfoui. La tension d'opération est de 14 400 volts. Vous trouverez ci-joint un plan de canalisation d'Hydro-Québec datant de 1992. L'échéancier préliminaire des travaux d'Hydro-Québec est indiqué à la section 31 00 00 du devis, item 1.10.1.*

Q #3) Est-ce possible de nous donner plus d'information sur les câbles enfouis de fibre optique?

R #3) *Malheureusement non, vous devrez entrer en contact avec Telus pour avoir plus d'information à ce sujet.*

Q #4) Quels sont les délais des travaux?

R #4) *Parcs Canada prévoit que les travaux débiteront en juin 2014, nous ne prévoyons pas de délai pour le moment.*

Q #5) Est-ce qu'il y a un estimé du contrat?

R #5) *L'estimé pour ce projet se situe entre 3 500 000\$ et 4 400 000\$ (avant taxes).*

Q #6) Pouvons-nous dynamiter ?

R #6) *Nous confirmons que le dynamitage ou toute autre utilisation d'explosifs ne seront pas autorisés, tel qu'indiqué à la section 01 35 29, item 1.15.1.*